



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°74-2018-117

PUBLIÉ LE 26 SEPTEMBRE 2018

# Sommaire

## **74\_DDT\_Direction départementale des territoires de Haute-Savoie**

74-2018-09-26-001 - Arrêté n° DDT-2018-1605 du 26 septembre 2018 modifiant l'arrêté n° DDT-2018-1444 de subdélégation de signature du directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie (4 pages)

Page 3

74\_DDT\_Direction départementale des territoires de  
Haute-Savoie

74-2018-09-26-001

Arrêté n° DDT-2018-1605 du 26 septembre 2018  
modifiant l'arrêté n° DDT-2018-1444 de subdélégation de  
signature du directeur départemental des territoires de la  
Haute-Savoie

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale  
des territoires

Secrétariat général

Conseil de gestion

Affaire suivie par Ghislaine Grandchamp  
tél. : 04 50 33 77 55  
ghislaine.grandchamp@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le

**26 SEP. 2018**

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE  
Officier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite

**Arrêté n° DDT-2018-1605**

**modifiant l'arrêté n° DDT-2018-1444 du 31 août 2018 de subdélégation de signature du directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie**

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment son article 34 ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République et en particulier son article 7 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment ses articles 43 et 44 ;

VU l'arrêté du 28 juillet 2017 du Premier ministre, portant nomination de M. Francis CHARPENTIER en qualité de directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRHB/BOA/2017-033 du 10 août 2017, modifié par arrêté n° PREF/DRHB/BOA/2018-024 du 3 août 2018, portant délégation de signature à M. Francis CHARPENTIER, directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRHB/BOA/2017-021 du 24 octobre 2017 portant organisation des directions départementales interministérielles de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté n° DDT-2018-1444 du 31 août 2018 de subdélégation de signature du directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

**ARRETE**

**Article 1** - L'arrêté n° DDT-2018-1444 du 31 août 2018, portant subdélégation de signature du directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie, est modifié comme suit :

**À l'article 1 – au paragraphe :****1-3 – Pour les affaires visées au chapitre AJ – Affaires juridiques et contentieuses****4ème alinéa – pour les affaires visées au paragraphe AJ 4 :**

Ajouter le délégataire suivant :

- M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE).

**À l'article 1 – au paragraphe :****1-4 – Pour les affaires visées au chapitre AUR – Aménagement, urbanisme et risques****8ème alinéa – pour les affaires visées au paragraphe AUR 7**

Ajouter le délégataire suivant :

- M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE).

**À l'article 1 – au paragraphe :****1-5 – Pour les affaires visées au chapitre EE – Eau et environnement****1<sup>er</sup> alinéa – pour l'ensemble des décisions :**

Ajouter le délégataire suivant :

- M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE).

**À l'article 1 – au paragraphe :****1-7 – Pour les affaires visées au chapitre EA – Économie agricole****4ème alinéa – pour les affaires visées aux sous-paragraphe EA 1 e, EA 1 g et EA 1 h**

Ajouter le délégataire suivant :

- M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE).

**À l'article 1 – au paragraphe :****1-8 – Pour les affaires visées au chapitre FE – Gestion des fonds européens****1<sup>er</sup> alinéa – pour l'ensemble des décisions (à l'exclusion du FE 1 b)**

Ajouter le délégataire suivant :

- M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE).

**À l'article 1 – au paragraphe :****1-10 – Pour les affaires visées au chapitre TC – Transports et contrôles****3ème alinéa – pour les affaires visées au paragraphe TC 4**

Ajouter le délégataire suivant :

- M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE).

**À l'article 1 – au paragraphe :**

**1-11 – Pour les affaires visées au chapitre DPF – Domaine public fluvial**

**1<sup>er</sup> alinéa – pour l'ensemble des affaires visées au paragraphe DPF 1 et pour les correspondances relatives aux manifestations nautiques visées au DPF 2 a :**

Ajouter le délégataire suivant :

- M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE).

**Sur l'ensemble de l'arrêté, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2018, enlever la délégataire suivante :**

- Mme Isabelle LHEUREUX, chef du service eau, environnement (SEE).

Le reste est sans changement.

**Article 2** – Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter du 1er octobre 2018.

**Article 3** - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet et par délégation,  
le directeur départemental des territoires,

  
Francis CHARPENTIER

